

Conditions Générales de Vente de DARENTASIA

- **Votre inscription en stage** doit se faire directement sur notre site internet www.darentasia.com et accompagnée des arrhes demandées.

- **La licence « FFVL »** est obligatoire lors de nos stages. Elle comprend l'adhésion à la Fédération Française de vol Libre et l'assurance Responsabilité Civile Aérienne (RCA).

Des assurances complémentaires existent et peuvent être souscrites, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller.

Cette licence n'est pas incluse dans le prix du stage.

- **Le certificat médical** autorisant la pratique du parapente n'est en général plus obligatoire. Il est conseillé de remplir le questionnaire relatif à votre état de santé afin d'en être sûr.

<https://federation.ffvl.fr/pages/les-documents-m-dicaux-li-s-licence>

- **En cas de désistement de votre part :**

- Entre 15 et 30 jours avant la date du stage, l'école conservera 50% des arrhes versées.
- Moins de 15 jours avant la date du stage, l'école conservera les arrhes versées.

- **En cas d'annulation de notre part :**

- Pour cause d'un nombre insuffisant de stagiaires (4 minimum), et s'il ne vous est pas possible de changer de dates, l'intégralité de vos arrhes vous sera remboursée.
- En cas de météo très défavorable au vol libre, et s'il ne vous est pas possible de changer de dates, l'intégralité de vos arrhes vous sera remboursée.

- **En cas de réalisation partielle du stage dû aux aléas météo :**

- Un nombre de vols minimum vous est garanti dans le prix du stage. En cas de non réalisation, nous vous proposerons de prolonger le stage le samedi (si 4 personnes minimum disponibles).
- Si malgré la journée supplémentaire du samedi, nous n'avons pas atteint nos objectifs, nous vous proposerons un avoir sur les vols non réalisés ou leur remboursement.
- Votre décision volontaire ou involontaire (ex. retard) de ne pas réaliser un ou plusieurs vols n'engage pas au remboursement de ceux-ci.

- **Matériel et équipement sportif nécessaire :**

- Le matériel que nous mettons à votre disposition est homologué à la pratique de nos activités. L'école se réserve le droit de refuser du matériel personnel qui ne correspondrait pas à ses critères de sécurité ou de pédagogie.

L'utilisation de votre matériel personnel, n'ouvre pas droit à une réduction sur le prix du stage.

- Pendant la durée du stage, nous vous invitons à vous munir de chaussures montantes, de vêtements confortables et sans valeur.